

# RWANDA Habyarimana, retour sur un attentat non élucidé

Le 6 avril, l'avion du président rwandais est abattu à Kigali. Depuis, ni l'ONU ni la France n'ont voulu ouvrir une enquête, qui pourrait, selon nos informations, mener au FPR, le seul qui disposait d'une logistique suffisante.

Plus de cent jours après l'attentat contre l'avion du président général Juvénal Habyarimana, le 6 avril, la responsabilité de l'acte qui a déclenché les massacres de plusieurs centaines de milliers de Rwandais demeure inconnue. Aucune enquête n'a été menée sur le terrain, ni par l'une ou l'autre des parties belligères, ni par les Nations unies. Malgré la mort des trois Français de l'équipage (pilote, copilote et mécanicien) de l'appareil, Paris n'a pas non plus chargé un juge d'instruction d'éclaircir les circonstances d'une action terroriste qui risque d'être un mauvais précédent sur le continent africain. Seule la veuve du président rwandais, Agathe Habyarimana, réfugiée à Paris, poursuit ses recherches très orientées, aidée par l'ex-numéro deux de la cellule antiterroriste de l'Elysée, le capitaine Paul Barril, et M<sup>e</sup> Jacques Vergès, deux francs-tireurs du «village» franco-africain. En revanche, les protagonistes du drame rwandais – les héritiers politiques de l'ancien régime, les « rebelles » du Front patriotique rwandais (FPR) mais, aussi, l'ONU et la France – n'ont aucun intérêt à reconstituer le crime et, surtout, à dévoiler les ressorts du fol enchaînement meurtrier qui l'a suivi. Comme le démontre l'examen du contexte de l'attentat, la négligence coupable des uns et la logique assassine des autres ont permis l'hécatombe.

Retour, donc, sur l'attentat du 6 avril. L'enquête, sur place, de même qu'une centaine de témoignages recueillis au Rwanda, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est et en Europe, fait ressortir, en l'absence de preuves matérielles, comme la plus plausible des différentes hypothèses une « monstrueuse » présomption : que le Front patriotique rwandais, le mouvement représentant les Tutsis minoritaires du Rwanda, ait pu commettre l'acte entraînant le génocide de ses partisans.

## La «boîte noire»

On l'a crue à Paris, au ministère de la Défense, chez les agents secrets du boulevard Mortier, chez l'ex-numéro deux de la «cellule antiterroriste» de

l'Elysée, le capitaine Barril, avenue de la Grande-Armée. Il est vrai que le commandant de Saint-Quentin, un gendarme du Détachement français d'assistance militaire à l'instruction (Dami), résidant à l'intérieur même du camp de Kanombe qui jouxte l'aéroport de Kigali, a été sur le site du crash dans les minutes ayant suivi l'attentat. Il n'a cependant récupéré ni enregistreur de voix dans le cockpit, ni enregistreur de paramètres de vol (altitude, vitesse, fonctionnement des réacteurs...), communément appelés «boîte noire». Cette mission, au contraire, a été confiée trois jours plus tard, le matin du dimanche 10 avril, à un commando militaire français reparti sur le site pour, en priorité, récupérer les corps des trois membres de l'équipage ayant péri dans l'attentat. Le ministre de la Coopération, Michel Roussin, un ancien de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure, les services secrets français), avait par trois fois pris le téléphone pour qu'on recouvre au plus vite, dans une capitale à feu et à sang d'où il fallait évacuer plus de quatre cents Français, les restes des concitoyens rassemblés dans des sacs en plastique. «Ce n'est pas tant la fameuse boîte noire qu'on nous demandait de chercher que la tête d'autoguidage infrarouge du missile», explique un responsable de l'opération. Finalement, ni l'une ni l'autre n'ont été trouvées.

Toutefois, devant témoin à Kigali, l'attaché militaire de l'ambassade de France, le colonel Bernard Cuissac, également gendarme et de la même promotion que le capitaine Barril, a affirmé qu'on avait «trouvé la boîte noire». Or, dès le lendemain du crash, la société privée servant d'écran au ministère de la Coopération pour la rémunération – à hauteur de 3 millions de francs par an de l'équipage français de l'avion, la Sa-tif, a expliqué qu'il n'y avait pas d'enregistreur à bord. Le 17 juin, en réponse à une requête de l'ONU, le gouvernement français a officiellement notifié ne pas détenir la fameuse «boîte». Néanmoins, le 23 juin, le capitaine Barril montre au siège de sa Société de sécurité et de renseignements (secrets), avenue de la Grande-Armée, «sa» boîte noire à un confrère du journal *Le*

*Monde*. L'ex-gendarme du GIGN, qui a quitté l'Elysée en octobre 1983, l'a récupérée à Kigali où, depuis l'attentat, il s'est rendu à deux reprises : le 27 avril, lorsqu'il remonte le drapeau sur l'ambassade de France et, à nouveau, à la mi-mai. Il est alors accompagné de Léon Habyarimana, l'un des fils du président qui, cependant, reste en sécurité à Gisenyi, sur la frontière rwando-zairoise. Paul Barril mène son enquête mandaté par la veuve Habyarimana, évacuée par l'armée française et accueillie à Paris. Dès 1990, «avant l'offensive du FPR» qui, en octobre, envahit le Rwanda depuis l'Ouganda voisin, il a effectué «un audit de l'armée rwandaise». Si Barril a effectivement été «recommandé» auprès de chefs d'Etat africains par François de Grossouvre, le conseiller et ami de François Mitterrand qui s'est suicidé en avril à l'Elysée, il n'était cependant pas «envoyé par l'Elysée» – comme l'a écrit le *Canard enchaîné* – au lendemain de l'assassinat du président Habyarimana.

Quant à la «boîte noire», l'ex-supergendarme n'a pas péché par des excès de vérification. «Elle est noire ma boîte, oui ou non?», lance-t-il, narquois, interrogé sur ses affirmations publiques d'avoir rapporté la mémoire technique de l'avion abattu en plein vol. Or, une vraie boîte noire, totalement «sertie» (pour éviter des manipulations) et munie de trois prises seulement (alimentation, enregistrement, restitution des données), est – facile à retrouver en cas d'accident – orange.

## L'arme du crime

Elle est inconnue. On sait seulement que c'est un missile épaulé à guidage infrarouge, du type «tire et oublie», qui a abattu l'avion. Sur le site du crash, le commando français n'a rien récupéré permettant, avec certitude, de l'identifier. Pour cause : le missile fatal – sur les deux ou trois qui, depuis la colline de Massaka, au sud-est de l'aéroport, ont été tirés – a explosé, comme il le doit, à faible distance de sa cible, déchaînée par les éclats. Il pourrait s'agir d'un SAM-7 de fabrication soviétique ou, sa version modernisée commercialisée à partir de 1985, d'un SAM-16 (un «grail» ou un «grémelin», selon les noms de code de l'Otan). Mais il n'est pas exclu non plus qu'il s'agisse d'un Stinger américain, un missile très performant comme ceux livrés à la guérilla sud-soudanaise via l'Ouganda, l'Etat parrain du FPR. Ainsi, l'arme signe le crime, réellement ou à des fins de manipulation : l'armée rwandaise ne disposait pas de missiles sol-air, alors que le FPR s'en était servi pour abattre deux hélicoptères des FAR et, dès octobre 1990, un avion gouvernemental de reconnaissance au-dessus de Kagitumba, dans l'extrême nord. Un officier français affirme cependant que des missiles du FPR – portant «des inscriptions en lettres latines» – auraient été récupérés pendant la guerre. Ont-ils été remis aux FAR? Deux ministres rwandais de la Défense, qui se sont



Kigali, en juin dernier. Un soldat du Front patriotique rwandais

succédé à ce poste et dont l'un, James Gasana, vit depuis juillet 1993 en exil à Genève, le démentent catégoriquement.

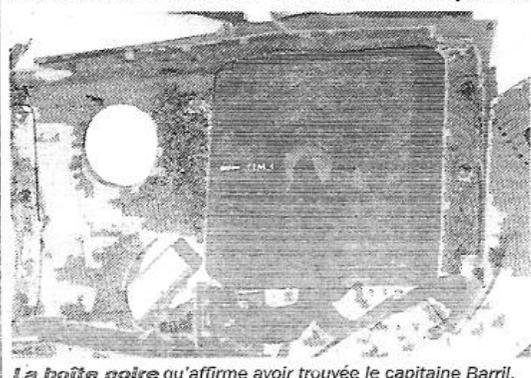
En théorie, un missile sol-air est d'emploi facile mais, pour réellement toucher une cible, il faut une certaine expérience opérationnelle. Des combattants du FPR disposent de ce savoir-faire, de même que – si l'on retient l'hypothèse de leur implication – des «mercenaires blancs».

## Les mercenaires

Rien, hormis des rumeurs contradictoires sur place et, celles-ci alimentant celle-là, une guerre des services de renseignements, n'accrédite l'hypothèse d'une opération d'agents ou de mercenaires blancs. Début juin, la CIA a affirmé – sans preuves – que

«deux agents de la DGSE ont abattu l'avion». L'audit militaire à Bruxelles, chargé d'enquêter sur l'assassinat de dix Casques bleus belges à Kigali, le lendemain de l'attentat, a également lancé des ballons d'essai. Ceux-ci ont fait surface dans deux journaux : *Le Sotr* et, en flamand, le *Gazet van Antwerpen*. Ont ainsi été mis en cause, successivement, «deux membres du Dami français» (comptant 25 militaires le 6 avril), «deux anciens membres du Dami», puis des mercenaires stipendiés par des extrémistes hutus.

A Paris, les coups de sonde dans le milieu des «soldats de fortune» se sont avérés infructueux. Les services spécialisés, ayant vainement sorti leurs antennes, ne peuvent journalièrement exclure qu'un Français ait pu



La boîte noire qu'affirme avoir trouvée le capitaine Barril.



surveille l'épave de l'appareil.

**L'hypothèse accusant des extrémistes hutus**

Elle attribue l'attentat à des jusqu'aboutistes du régime qui, ayant eu tout à craindre d'un compromis avec la rébellion armée du FPR, auraient décidé d'éliminer le Président. En l'absence de preuve matérielle, cette hypothèse manque aussi de plausibilité: d'abord, parce que les protagonistes radicaux du régime, qu'il s'agisse du chef de la garde présidentielle ou de la cheville ouvrière des escadrons de la mort («Réseau zéro») ont eux-mêmes péri dans l'attentat, aux côtés du Président. Ensuite, parce que «la petite cour» -akazu- de ce dernier, en fait essentiellement sa belle-famille, n'a aucunement préparé la relève politique, pas plus que les extrémistes de la CDR (Coalition pour la défense de la République). Dans une improvisation totale, les états-majors de l'armée et de la gendarmerie ont été provisoirement présidés par «le plus ancien officier dans le grade le plus élevé», le général Ndirilyimana, plutôt modéré. Par la suite, le «gouvernement intérimaire» a également fait preuve d'impréparation. Enfin, les extrémistes proches du chef de l'Etat n'avaient nullement besoin d'abattre une douzaine de personnalités, dont le Président -hutu- du Burundi voisin. Au courant des faits et des gestes d'Habyarimana, ils auraient aisément pu l'éliminer individuellement, par exemple sur la route bordée de bananeraies qu'il empruntait quotidiennement pour rallier Kigali, à partir du camp résidentiel de Kanombe.

Après des siens, la cote du président Habyarimana était au plus bas en octobre 1992, après la signature du «protocole d'accord sur les nouvelles institutions», ainsi qu'en août 1993, au lendemain des accords de paix d'Arusha, autre victoire du FPR sur le papier. Or, au moment des faits, le pouvoir de la présidence était largement rétabli, l'opposition intérieure s'étant scindée et sa majorité hutue ayant été récupérée par le régime. Incontestablement, entre autres dispositions prévues en faveur d'une réconciliation nationale, la réduction des effectifs de l'armée -d'environ 35 000 à 14 000 hommes, dont 40% des combattants «intégrés» du FPR- aurait pu justifier un acte désespéré. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit: l'attentat contre l'avion a été une opération militaire, minutieusement préparée, froidement exécutée, à ce jour tenue secrète. Pour un bon connaisseur de l'armée rwandaise, celle-ci, «même avant sa déroute, n'avait pas la capacité de monter une action de commando aussi parfaite».

C'est la rapidité et -à partir de listes pré-établies- la systématicité des massacres, dans les heures suivant la mort du président, qui ont accablé les extrémistes hutus. Hâtive conclusion: au Rwanda, depuis longtemps, le terrorisme d'Etat était en service public, et des «listes noires», connues de tous, étaient prêtes des deux côtés, également au sein du FPR. Pour l'avoir parfaitement su, la France, d'autres pays occidentaux et, en premier lieu, les Nations unies -dont la Mission pour l'assistance au Rwanda (Minuar, à l'époque forte de 2 500 Casques bleus), enregistraient sans réagir les meurtres politiques, l'importation massive d'armes et la propagande haineuse des différentes radios- s'imposent aujourd'hui le silence sur un passé qui les compromet. Aucun «parrain» du Rwanda ne veut avouer que, dans un climat d'extrême tension qu'il n'a pas dénoncé, il suffisait d'exploiter la terreur ambiante d'être tué à moins de tuer le premier. Ce qui a été fait, à des fins de génocide, par les miliciens hutus: d'abord à Kigali et, le temps d'enflammer la «colère populaire

spontanée», dans le reste du pays. A Butare, la seconde ville, la rage assassine n'a ainsi débuté que le 16 avril. Preuve, parmi d'autres, que le projet d'extermination -sans conteste préparé et prémédité- n'avait pas été mis au point pour le lendemain de l'élimination physique du Président.

**Le Front patriotique rwandais**

Depuis 1990, le mouvement rebelle a mené de front une triple stratégie: politique, militaire et terroriste. En octobre 1990, alors que le président Habyarimana s'était engagé dans une démocratisation «encouragée» par François Mitterrand, trois mois plus tôt au sommet franco-africain de La Baule, le FPR a déclenché une offensive militaire dans le Nord, envahissant le Rwanda depuis l'Ouganda. L'intervention française stoppe le mouvement. Par la suite, un gouvernement de coalition est mis en place, conduit par l'opposition intérieure au régime, le temps de négocier l'intégration du FPR et un nouveau partage du pouvoir. Or, pendant cette phase de «transition», à l'instar des extrémistes de la majorité hutue (85% de la population), la rébellion tutsie recourt au terrorisme aveugle comme moyen de pression. Dans une *Etude sur le terrorisme au Rwanda depuis 1990*, rédigée sous le contrôle de gendarmes français encadrant la police nationale, il est relevé que, «lorsque les combats FAR/FPR se calment sur le front, nous avons une recrudescence de troubles intérieurs, dont des attentats». Leur but: «La déstabilisation du pays en mettant en cause le Président et son entourage comme commanditaires de ces attentats et en discréditant le gouvernement multipartite pour son incapacité à enrayer cette vague de terrorisme». Malgré la cécité politique du rapport, qui exclut de son champ d'investigation les escadrons de la mort du régime, la responsabilité du FPR -sur

la base des explosifs utilisés et des personnes arrêtées- est démontrée objectivement. «Le FPR est le commanditaire des attentats», conclut le document, précisant que ceux-ci «sont commis dans les zones où il y a une proportion de Tutsis importante. Comme ces attentats sont aveugles et touchent indifféremment les deux ethnies, ils attisent la haine entre les hommes, provoquent des combats intérieurs et favorisent ainsi la fuite des jeunes qui vont s'enrôler dans le FPR...». Cette «stratégie du pire» est admise par un dirigeant du FPR qui, sous couvert d'anonymat, ne veut «exclure la mise en place d'une cellule autonome chargée d'abattre Habyarimana». Il révèle qu'en sa présence, au mois de mars, le président du FPR, Alexis Kanyarengwe, a envisagé de «descendre» -guhamura, en langue nationale- Juvénal Habyarimana.

**Des indices à charge**

En l'absence de preuves matérielles indiscutables, aucune conclusion définitive ne peut être avancée. D'autant que les conséquences dramatiques de l'attentat -le déclenchement d'un génocide préparé et la chasse organisée aux opposants hutus- astreignent à l'extrême l'engagement. Cependant, les massacres qui ont suivi l'acte terroriste n'exemptent pas le FPR de tout soupçon. L'évidence circonstancielle -l'arme utilisée, le savoir-faire nécessaire, la nature de l'attentat et, surtout, le contexte politique- constitue des indices à charge importants. Aussi, paradoxalement, dans un pays à massacres récurrents, le génocide n'était-il pas facile à prévoir. En présence de 2 500 Casques bleus de l'ONU, qui aurait supposé que des tueries de l'arme blanche l'emporteraient sur la logique de guerre «normale»? Aujourd'hui, au prix de centaines de milliers de morts, la guerre a permis la prise de pouvoir du FPR.

Stephen SMITH

**Des troupes britanniques au Rwanda**

Un contingent de 500 hommes devrait arriver d'ici quinze jours. Les Américains, eux, tergiversent.

Londres a annoncé hier l'envoi d'un contingent au Rwanda. Les troupes britanniques, dont les effectifs pourraient atteindre 500 hommes, seront à pied d'œuvre d'ici quinze jours. Elles se composeront essentiellement de techniciens, d'ingénieurs et de médecins chargés d'apporter un soutien logistique et humanitaire. L'Irlande a également répondu favorablement à l'appel des Nations unies. Trente soldats seront acheminés à Kigali dans les jours à venir.

En revanche, les modalités d'un déploiement de militaires américains demeuraient hier encore floues. Les Etats-Unis, échaudés par le précédent somalien, n'ont toujours pas précisé si une partie de leurs effectifs -4 000 hommes au total- sera stationnée au Rwanda. Le général Daniel Schroeder, chef de l'opération humanitaire, a démenti des informations faisant état de l'arrivée des unités de troupes à Kigali. Les Etats-Unis ont reconnu l'existence d'une «certaine confusion» sur les buts de l'opération Soutenir l'Espoir. Une mission américaine est d'autre part attendue à Goma, de même qu'une centaine de soldats chargés d'aider au ramassage des cadavres.

L'ONU est encore loin du compte. Sur les 5 000 Casques bleus autorisés par le conseil de sécurité à renforcer la Minuar (Mission des Nations Unies au Rwanda), seuls 550 hommes sont actuellement présents sur le terrain. L'organisation internationale a demandé à la

France de ne pas retirer ses troupes tant qu'une relève crédible n'aura pas été rassemblée. «Ce serait tragique si nous n'avions pas les effectifs nécessaires pour remplacer les soldats français», a déclaré dans une conférence de presse le chef du département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Kofi Annan. Or, le mandat de l'opération Turquoise expire le 22 août. «Nous sommes dans une course contre la montre, a ajouté le responsable onusien. Si les Etats membres n'agissent pas rapidement pour déployer des troupes convenablement équipées et entraînées, la tragédie se poursuivra.»

Le temps presse. Les 50 000 réfugiés qui ont regagné ces derniers jours le Rwanda ont amené avec eux le choléra. Plusieurs personnes rentrées hier à Kigali, la capitale, se plaignaient de douleurs abdominales et de diarrhées. Ces réfugiés, transportés par des camions de l'ONU, n'ont pas subi de test du choléra et pourraient donc véhiculer l'épidémie. La maladie gagne rapidement, en dépit de l'installation de centres de mise en quarantaine entre Goma et la frontière rwandaise. Au Zaïre, également, la population locale jusque-là épargnée, commence à être touchée. Outre le choléra, deux cas de méningite ont été découverts dans des camps de réfugiés. S'il s'agit d'une forme «épidémique», le risque de contamination sera «très élevé», selon Médecins sans frontières. S. Etr.

**Le voyage feutré de Balladur l'«Africain»**

Confirmant qu'il se rendrait dimanche au Rwanda, le Premier ministre a salué, hier au Sénégal, la démocratie «exemplaire et vivante».

**Dakar, envoyé spécial**

Sous la pression d'un déplacement au Rwanda, désormais officiellement annoncé pour dimanche, Edouard Balladur exécute son voyage initiatique dans «notre Afrique traditionnelle» sans grande émotion. Hier, devant l'Assemblée nationale sénégalaise, «l'une des plus anciennes institutions parlementaires d'Afrique», le Premier ministre français «a guère fait le forcing en matière de démocratisation. «Les voies vers la démocratie sont multiples, elles sont longues à parcourir», a-t-il expliqué aux députés dont plusieurs, de l'opposition, sortent tout juste de prison. «Je me garderais donc soigneusement de prodiguer conseils ou, moins encore, des leçons», a ajouté Edouard Balladur, plus prompt à distribuer des compliments. Le Sénégal, «résolument engagé sur le chemin de l'Etat de droit», a ainsi été qualifié de «démocratie exemplaire et vivante».

Pendant près d'une heure, le Premier ministre ne s'est guère écarté d'un discours sans relief, lu d'une voix monotone. Sauf pour se féliciter de la «nouvelle fraternité d'armes» entre soldats français et sénégalais, au Rwanda précisément. Il a annoncé qu'il s'y rendrait pour quelques heures, dimanche, dans le double but de «visiter nos forces armées qui font un difficile travail admirablement» et, concernant la masse des réfugiés agglutinés autour de Goma (Zaïre), de «cerner encore mieux leurs besoins». Interrogé, en petit comité, sur l'aide américaine qui commence à arriver massivement, Edouard Balladur a laissé tomber, du bout des lèvres, qu'il la trouvait «voyante». Dimanche, donc, il rehaussera par sa présence «l'effort, longtemps solitaire, de la France».

Hier, venu «parler en ami» aux élus du Sénégal, Edouard Balladur a «réaffirmé de façon solennelle l'engagement de la France à l'égard du continent africain». Cependant, désormais dépourvu de tout intérêt de puissance, cet engagement n'est plus qu'un «devoir moral». La démocratie? «A chaque pays de trouver sa propre formule.» L'intégration régionale? «L'Afrique est une», francophone ou anglophone, elle doit «déclouonner les courants d'échange». La sécurité? L'Organisation de l'unité africaine (OUA) doit se «transformer en un véritable mécanisme de sécurité collective». Et l'aide? Il faut que «l'Union européenne ait une véritable politique africaine». En quelques formules, avec de courts mouvements de désengagement, Edouard Balladur a mis fin au tête-à-tête franco-africain.

Le Premier ministre s'en défend. Sensible au reproche de manquer de chaleur humaine, il invoque des «amitiés africaines» dont il ne ferait «simplement pas étalage, question de style». Et il martelle, tout en relevant lui-même qu'il s'agit d'une aide exceptionnelle après la dévaluation, appelée à prendre fin: «Aucun gouvernement en France, depuis trente ans, n'a fait autant en matière d'aide à l'Afrique que le mien.»

S.Sm.